

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction Question n° 286
de la Vie Associative et des Relations Internationales**

Relations internationales

REF : DVARI2012031

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 25/10/2012

RAPPORTEUR : Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

**OBJET : Subvention à l'association Ensemble A dans le cadre du jumelage avec
léna**

EXPOSE :

L'association *Ensemble A* mène à Aubervilliers des projets chorégraphiques dans des écoles maternelles et primaires.

Dans le cadre du jumelage avec léna (Allemagne), l'association a été invitée par le SPIC, *Kulturarena Jena*, à intervenir dans l'école Jena Planschule à l'occasion du festival "Theater in Bewegung" (théâtre en mouvement) qui aura lieu début novembre 2012.

Le séjour, le matériel et les honoraires pour les artistes sont pris en charge par la *Kulturarena* mais sa directrice a demandé à la ville d'Aubervilliers de participer aux frais en prenant en charge le coût des déplacements.

Au budget municipal 2012 est prévue une enveloppe destinée au soutien des échanges associatifs dans le cadre du jumelage Aubervilliers – léna.

C'est pourquoi il est demandé au conseil municipal d'accorder une subvention de 1200 € à l'association *Ensemble A*.

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2012031

Signataire : CS/RH

OBJET : Subvention à l'association Ensemble A dans le cadre du jumelage avec léna

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de l'accord de jumelage entre Aubervilliers et léna du Conseil municipal votée le 18 mai 1999,

Considérant l'importance que la municipalité accorde aux échanges associatifs dans le cadre des jumelages,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer

- une aide de 1 200 euros (mille deux cents euros) à l'association *Ensemble A* pour couvrir les frais de déplacement permettant d'intervenir au festival « Theater in Bewegung » organisé par léna, ville jumelle d'Aubervilliers en Allemagne.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 002/6574/048.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 09/11/2012

Publié le : 31/10/2012

Certifié exécutoire le : 09/11/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué